



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Le ministre chargé du Logement

Paris, le 20 AVR. 2012

Annexe F

Madame la Députée-Maire, *Chère Valérie,*

Suite à deux incendies mortels survenus en mars et juillet 2011 sur le patrimoine dit des « Lods » situé dans le quartier de la Grand Mare à Rouen, j'ai commandité une expertise au Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable, qui a remis son rapport le 5 novembre dernier.

Afin d'éviter que de tels événements dramatiques ne se reproduisent, il a été décidé de démolir 280 logements et d'en réhabiliter 80, les travaux prévus sur ces derniers permettant d'assurer un niveau de sécurité incendie équivalent à celui d'un bâtiment répondant aux exigences de la réglementation applicable ce jour.

Devant le caractère exceptionnel de cette opération, j'ai décidé de prendre en compte le financement de la reconstitution des 280 logements démolis. Ce financement prendra la forme de dotations supplémentaires, fléchées pour cette opération, qui seront notifiées par le ministère en complément des enveloppes annuelles régionales résultant de la programmation nationale des aides à la pierre.

Ces logements se décomposent en 233 PLUS et 47 PLAI pour un montant de subvention prévisionnel de 610 000 €. Ce montant sera ajusté au fur et à mesure des dépôts de demandes de financement qui interviendront en 2013 et 2014, sur la base des montants de subvention de référence fixés annuellement par le ministre. Les agréments et enveloppes correspondants seront identifiés dans les avenants annuels à la convention de délégation qui lie l'Etat et la Communauté d'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe.

Je vous prie d'agréer, Madame la Députée-Maire, mes hommages respectueux.

Benoist APPARU

Madame Valérie FOURNEYRON
Députée de Seine-Maritime
Maire de Rouen
Hôtel de Ville
Place du Général de Gaulle
76037 ROUEN Cedex



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Le ministre chargé du logement

Paris, le 20 AVR. 2012

Monsieur le Premier ministre,

Suite à deux incendies mortels survenus en mars et juillet 2011 sur le patrimoine dit des « Lods » situé dans le quartier de la Grand Mare à Rouen, j'ai commandité une expertise au Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) qui a remis son rapport le 5 novembre dernier.

Afin d'éviter que de tels événements dramatiques ne se reproduisent, il a été décidé de démolir 280 logements et d'en réhabiliter 80, les travaux prévus sur ces derniers permettant d'assurer un niveau de sécurité incendie équivalent à celui d'un bâtiment répondant aux exigences de la réglementation applicable à ce jour.

Devant le caractère exceptionnel de cette opération, j'ai décidé de prendre en compte le financement de la reconstitution des 280 logements démolis. Ce financement prendra la forme de dotations supplémentaires, fléchées pour cette opération et qui seront notifiées par le ministère en complément des enveloppes annuelles régionales résultant de la programmation nationale d'aide à la pierre.

Ces logements se décomposent en 233 PLUS et 47 PLAI pour un montant de subvention prévisionnel de 610 000€. Ce montant sera ajusté au fur et à mesure des dépôts de demandes de financement qui interviendront en 2013 et 2014, sur la base des montants de subvention de référence fixés annuellement par le ministre. Les agréments et enveloppes correspondants seront identifiés dans les avenants annuels à la convention de délégation qui lie l'Etat et la Communauté d'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe.

Monsieur Laurent FABIUS
Ancien Premier ministre, Ancien Président de l'Assemblée Nationale,
Député de la Seine-Maritime, Premier Adjoint au Maire de Grand-Quevilly,
Président de la Communauté de l'Agglomération Rouen-Elbeuf-
Austreberthe
14 bis avenue Pasteur
BP 589
76006 ROUEN CEDEX 1

Je vous laisse le soin, en lien avec le maire de Rouen, de déterminer conjointement l'implantation la plus adaptée à la reconstitution de cette offre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, à l'assurance de ma haute considération.



Benoist APPARU